



Enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006

MOINS DE COUPLES AVEC ENFANTS

Le vieillissement de la population et l'évolution des modes de cohabitation modifient la structure des ménages. En Franche-Comté, comme au niveau national, depuis 1999, le nombre de personnes seules s'accroît, tandis que les couples avec enfants sont de moins en moins nombreux. La proportion de familles monoparentales progresse dans la région deux fois moins rapidement qu'en métropole. Le nombre d'hommes à la tête d'une famille monoparentale est en forte augmentation. En six ans, le parc de logements s'est accru de 6,5%, cette progression ne concernant que les logements de 4 pièces ou plus.

Au 1^{er} janvier 2005, la population des personnes vivant dans les ménages francs-comtois s'élève à 1 114 000 personnes, soit 1,6% de plus qu'en 1999. Cette population concentre 97,5% de la population totale régionale⁽¹⁾. Sur la même période, en métropole, la croissance de cette même population atteint 3,8% pour un total de 59,5 millions d'habitants.

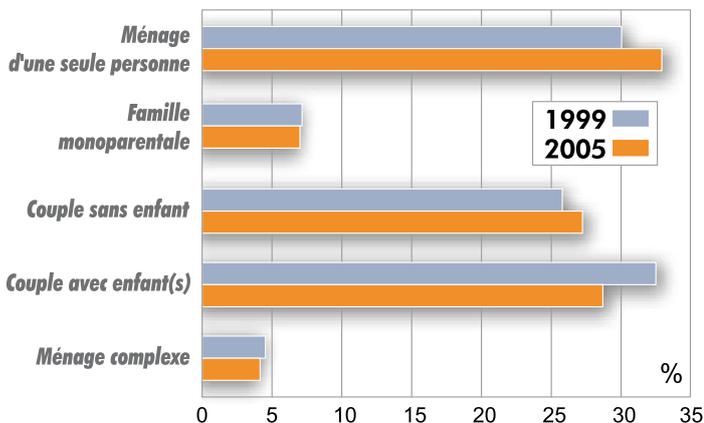
Progression marquée des plus de 75 ans

Le vieillissement de la population se confirme tant au niveau régional que national. Entre mars 1999 et le 1^{er} janvier 2005, en Franche-Comté, la population des 60 ans et plus a augmenté de 6,4%. La progression des 75 ans et plus est encore plus marquée (+21,8%). Ces évolutions sont

similaires à celles observées en France métropolitaine. En revanche, la population des moins de 20 ans a diminué de 3,5% en Franche-Comté, alors qu'elle reste stable au niveau national. La part des moins de 20 ans baisse de

(1) Les 2,5% restant résident au sein d'une communauté (maisons de retraite, prisons, cités universitaires, internats...), dans une habitation mobile, dans un hôtel ou dans la rue.

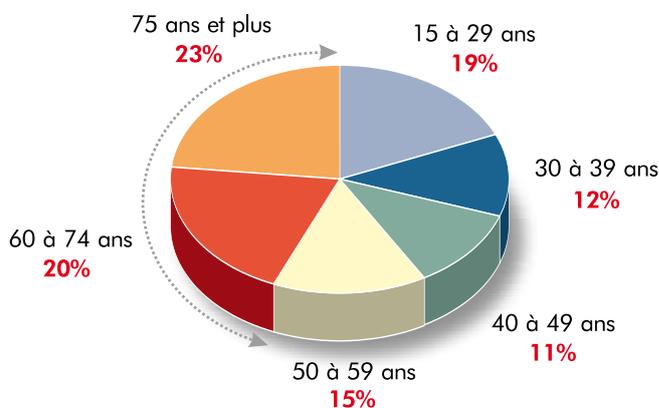
Un ménage sur trois est constitué d'une personne seule



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, recensement de la population 1999 - exploitation principale

Quatre personnes seules sur dix ont plus de 60 ans

Répartition des personnes seules selon l'âge en Franche-Comté au 1^{er} janvier 2005



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - exploitation principale

1,2 point à 25,3% dans la région. Elle reste supérieure de 0,2 point à la moyenne de métropole. En 1999, cet écart atteignait 0,6 point. En revanche, la part des 60 ans et plus, en hausse de 0,9 point sur la période, est dorénavant supérieure à la moyenne métropolitaine (20,9% contre 20,5%).

Plus de personnes seules, moins de couples avec enfants

Au 1^{er} janvier 2005, le nombre de ménages francs-comtois s'élève à 485 700, en hausse de 7,4% depuis 1999 (+8,1% en France métropolitaine). Cette progression est plus forte que celle de la

population qui y vit. Ainsi, la taille des ménages diminue de 2,42 personnes par ménage en 1999 à 2,29 en 2005. Ce repli est amorcé depuis plusieurs décennies : les ménages francs-comtois étaient composés en moyenne de 3,23 personnes en 1962, de 3,00 personnes en 1975 et de 2,63 personnes en 1990. Il est lié la hausse du nombre de personnes seules (+17,7% entre 1999 et le 1^{er} janvier 2005) couplée à une baisse du nombre de ménages composés d'au moins 3 personnes (-4,7%). Parmi ces derniers, la baisse la plus forte concerne les ménages de 5 personnes ou plus (-13,8% en six ans). En 1999, les ménages étaient

plus souvent composés d'au moins 3 personnes (38,2% de l'ensemble des ménages francs-comtois) que de 2 personnes (31,8%) et de personnes seules (30,0%). Au 1^{er} janvier 2005, ces trois types de ménages représentent chacun un tiers des ménages francs-comtois. Au niveau métropolitain, les ménages composés d'au moins 3 personnes restent légèrement surreprésentés (34,6% des ménages). La baisse tendancielle de la taille des ménages s'explique, pour une part, par le vieillissement de la population et, pour une autre part, par l'évolution des comportements. Le vieillissement a, entre autres, pour conséquence une augmentation du nombre

Un vieillissement plus marqué en Franche-Comté

	Franche-Comté				France métropolitaine			
	2005			1999	2005			1999
	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	Total (%)
0-19 ans	26,4	24,3	25,3	26,5	26,6	23,8	25,1	25,9
20-29 ans	12,5	11,6	12	13,2	12,6	12,2	12,4	13,4
30-59 ans	42,6	41,1	41,8	40,3	42,6	41,4	42	40,6
60-74 ans	12,7	13,8	13,3	13,6	12,4	13,5	13	13,6
75-84 ans	4,9	7,2	6,1	4,7	4,9	7,2	6,1	4,8
85 ans et +	0,9	2	1,5	1,7	0,9	1,9	1,4	1,7

Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006, recensement de la population 1999 - exploitation principale

de personnes âgées vivant seules, dans la plupart des cas suite à un veuvage. En raison d'une plus longue espérance de vie, plus de quatre personnes sur cinq de plus de 75 ans vivant seules sont des femmes. Le vieillissement de la population entraîne également une hausse du nombre de ménages de 2 personnes, sous l'effet de l'allongement de la vie en couple à des âges auxquels les enfants devenus grands quittent le foyer parental.

L'évolution des comportements sociaux participe également à la réduction tendancielle de la taille moyenne des ménages. Les unions sont plus tardives. L'âge au premier mariage atteint 30 ans en moyenne en 2005 contre 28 ans en 1999. Il en est de même pour l'arrivée des premiers enfants. L'âge moyen de la mère passe de 27 à 28 ans sur la même période. Les familles nombreuses sont moins fréquentes (voir page 2). Les divorces progressent fortement (+64% entre 1999 et 2005).

Un quart des personnes seules a au moins 75 ans

Le nombre de ménages composés d'une seule personne enregistre la plus forte progression en Franche-Comté (+17,7%) comme en France métropolitaine (+14,5%). Au 1^{er} janvier 2005, 160 000 Francs-Comtois vivent seuls, ce qui représente une personne sur sept et le tiers des

ménages de la région. Près d'un quart sont âgées de 75 ans et plus, alors que cette tranche d'âge ne représente que 7,6% de la population. Depuis 1999, leur nombre a augmenté de 21%.

Malgré des mises en couple plus tardives et l'allongement des études, les 15-29 ans sont sous-représentés parmi les personnes seules, conséquence d'une présence plus longue au sein de la structure familiale.

La très forte progression des personnes seules de 50-59 ans (+53,4%) pourrait s'expliquer, en partie, par des ruptures d'unions plus nombreuses au moment où les enfants quittent le domicile familial. Au 1^{er} janvier, la part des 50-59 ans au sein des ménages d'une personne atteint 15% contre 11% en 1999.

Entre 1999 et le 1^{er} janvier 2005, le nombre de couples avec enfants recule de 5,1% au niveau régional et de

3,0% en France métropolitaine. Ce repli est plus fort pour les couples avec trois enfants ou plus (-15,2% en Franche-Comté et -9,3% en France métropolitaine) que pour ceux avec un ou deux enfants (respectivement -2,7% et -1,5%). Il s'inscrit dans la continuité de la tendance à la réduction du nombre de familles nombreuses. Ainsi, dans la région, au 1^{er} janvier 2005, la part des couples avec enfants dans l'ensemble des ménages devient inférieure à celles des personnes seules (respectivement 28,7% et 32,9%).

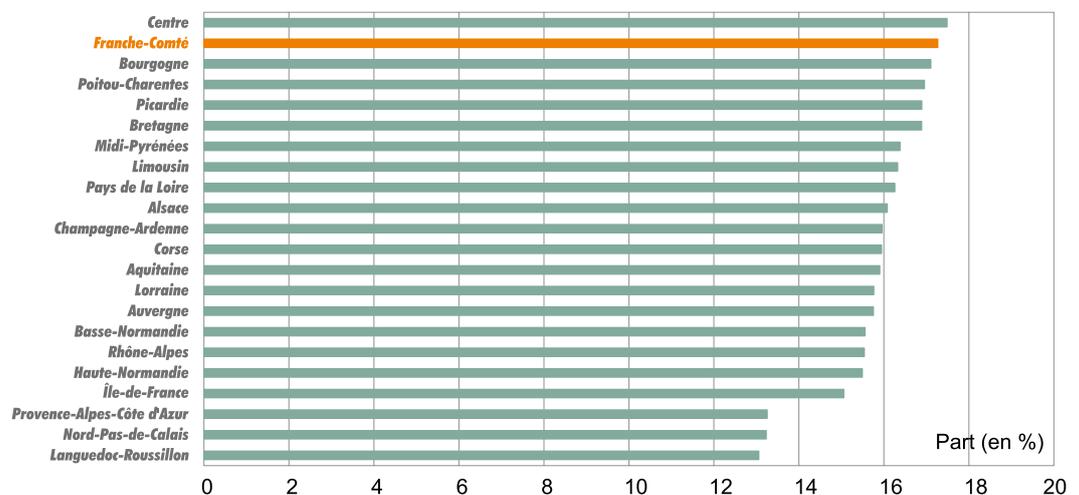
À cette même date, la part des couples sans enfants dans l'ensemble des ménages francs-comtois est égale à 27,2%. La croissance du nombre de couples sans enfants (+13,4% en Franche-Comté comme en métropole) est due principalement au vieillissement des couples de la génération nombreuse

d'après-guerre dont les enfants ont quitté le domicile ces dernières années. Le recul de l'âge moyen au premier enfant vient renforcer cette évolution.

Hausse sensible du nombre d'hommes chef d'une famille monoparentale

Les séparations plus fréquentes entraînent une augmentation du nombre de familles monoparentales (+5,3% en Franche-Comté). Cette hausse est deux fois moins importante qu'au niveau métropolitain. Désormais, les familles monoparentales représentent 7% des ménages francs-comtois. À la tête de ces familles, on trouve essentiellement des femmes (83,7%, soit 1,3 point de moins que la moyenne métropolitaine). La région est au 2^e rang des régions de métropole pour la part d'hommes à la tête d'une famille monoparentale.

Part des hommes dans les familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - exploitation complémentaire

Leur nombre a augmenté de 12,0% en Franche-Comté de 1999 au 1^{er} janvier 2005, soit trois fois plus vite qu'en moyenne en métropole.

Plus de logements vacants, moins de résidences secondaires

Au 1^{er} janvier 2005, la Franche-Comté compte un peu plus de 558 000 logements. Les résidences principales représentent 87,0% de ce parc, les logements secondaires ou occasionnels 6,7% et les logements vacants 6,3% (respectivement 83,9%, 10,0% et 6,1% au niveau métropolitain). Entre 1999 et le 1^{er} janvier 2005, le nombre total de logements a augmenté de 6,5% en Franche-Comté comme en France métropolitaine. Cependant, l'évolution diffère selon la catégorie de logements. Dans la région, le nombre de résidences principales progresse de 7,4% et celui des logements vacants de 7,8%. Inversement, le nombre de résidences secondaires se replie de 4,7%. Au niveau national, le nombre de logements vacants diminue de 5,8%, alors que celui des résidences principales et des résidences secondaires augmente.

Au 1^{er} janvier 2005, 59% des résidences principales régionales sont des maisons et 40% des appartements (respectivement 63% et 36% en France de province). Le reste du parc des résidences principales correspond à des chambres d'hôtel, logements-foyer, habitations de fortune

Les quatre et cinq pièces largement plébiscitées						
	Part (%)					Total
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4/5 pièces	6 pièces et plus	
Couples avec enfants	0,1	0,8	8,9	56,8	33,5	100,0
Couple sans enfants	0,6	4,8	16,0	56,6	22,0	100,0
Familles monoparentales	0,3	3,0	25,7	56,1	14,9	100,0
Personnes seules	11,6	20,1	26,2	34,0	8,1	100,0
Ménages complexes	1,4	5,0	16,7	50,2	26,8	100,0
Ensemble des ménages	4,1	8,6	18,0	48,9	20,4	100,0

Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - exploitation complémentaire

Près de huit 2 pièces sur dix occupés par des personnes seules						
	Part (%)					Ensemble des logements
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4/5 pièces	6 pièces et plus	
Couples avec enfants	0,6	2,6	14,1	33,3	47,0	28,7
Couple sans enfants	3,9	15,3	24,2	31,5	29,4	27,2
Familles monoparentales	0,6	2,4	10,0	8,0	5,1	7,0
Personnes seules	93,5	77,3	47,9	22,9	13,1	32,9
Ménages complexes	1,4	2,4	3,8	4,3	5,4	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - exploitation complémentaire

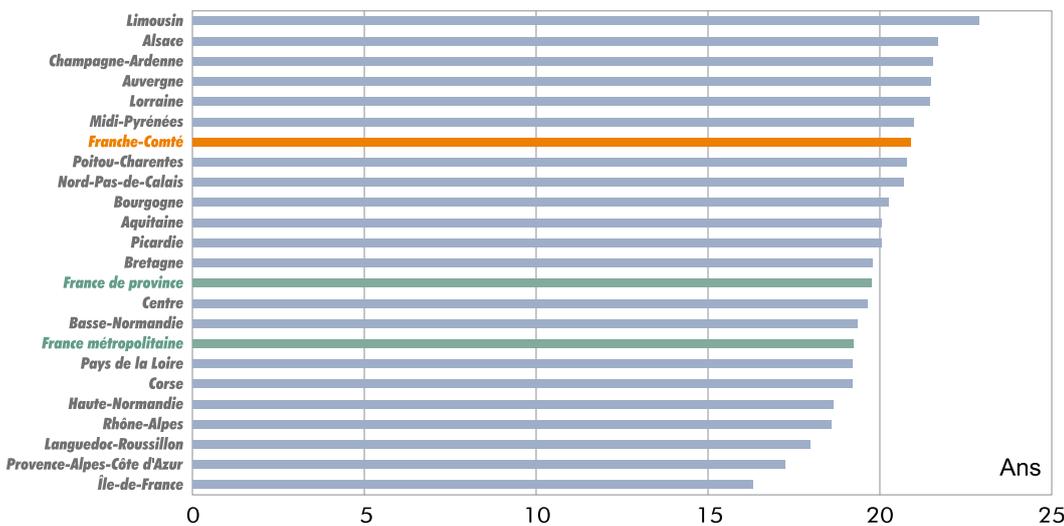
ou pièces indépendantes. Cette structure du parc a peu évolué depuis 1999.

Forte progression des logements de 150 m² et plus

Entre 1999 et le 1^{er} janvier 2005, la taille des résidences principales croît tant en superficie qu'en nombre de pièces. Au cours de cette période, le nombre de logements de 150 m² ou plus a augmenté d'un tiers, la part de ces logements dans l'ensemble des résidences principales passant de 6,5% à 8,1%. Elle devient supérieure à celle des logements de moins de 40 m². Malgré une hausse de 14,5%, ces derniers représentent, en 2005, 7,6% du parc (7,1% en 1999). La part la plus importante concerne les logements dont la superficie est comprise entre 70 et 100 m² (37,1%).

En France métropolitaine, les logements sont généralement de taille moins importante. Le parc compte 38,0% de logements de moins de 70 m², soit 8,8 points de plus qu'au niveau régional. En revanche, les logements de 100 à 150 m² sont nettement surreprésentés en Franche-Comté. Leur nombre augmente de 19,8% pour représenter 25,6% des résidences principales contre 21,3% en moyenne en métropole. Le nombre de pièces d'un logement et sa superficie sont généralement liés. De ce fait, la progression est plus forte pour les logements comptant le plus grand nombre de pièces. Ainsi, entre 1999 et le 1^{er} janvier 2005, le nombre de logements de quatre ou cinq pièces est en hausse (+5,5%), tout comme les logements de six pièces ou plus (+29,6%). Leurs parts dans l'ensemble des résidences principales

Propriétaires : une ancienneté d'emménagement relativement forte en Franche-Comté comme dans les autres régions du Grand-Est



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - exploitation complémentaire

atteignent respectivement 49% et 20% au 1^{er} janvier 2005, contre respectivement 45% et 16% pour la moyenne métropolitaine. Au cours de la période, le nombre des logements plus petits est, soit en baisse (-4,5% pour un studio), soit stable.

Les couples avec enfants résident majoritairement dans les plus grands logements. Près de la moitié des logements de six pièces et plus et le tiers des logements de quatre ou cinq pièces sont occupés par des couples avec enfants. Plus de neuf couples avec enfants sur dix résident dans des logements de quatre pièces ou plus.

Parallèlement, 94% des studios et 77% des deux pièces

sont occupés par une personne seule. Cependant, les deux tiers des personnes seules habitent dans des logements d'au moins trois pièces. Cette relative diversité du type de logement occupé par les personnes seules s'expliquent par des profils différents (jeunes célibataires (petits logements), adultes célibataires (logements petits ou moyens), personnes plus âgées qui peuvent rester dans leur logement familial. En effet, neuf fois sur dix, les personnes seules de moins de 24 ans habitent dans des studios ou des deux pièces, tandis que plus de la moitié de celles de 60 ans et plus logent dans des logements d'au moins quatre pièces.

Entre 1999 et 2005, l'augmentation du nombre de pièces par logements concerne tous les types de ménage.

Les personnes seules disposent, en moyenne, du plus de place (3,3 pièces par personne). À l'opposé, le nombre de pièces par personne atteint, en moyenne, 1,3 pour les couples avec enfants, 1,7 pour les familles monoparentales et 2,3 pour les couples sans enfant.

Au niveau régional, le nombre moyen de pièces par personnes, tous types de ménages confondus, est de 1,88, contre 1,79 en France métropolitaine. La Franche-Comté se place au cinquième rang des régions métropolitaines selon cet indicateur.

Six ménages francs-comtois sur dix sont propriétaires de leur résidence principale

En Franche-Comté, 60% des occupants des résidences principales sont propriétaires. Cette proportion est plus forte que la moyenne des régions de province (59%) et que celle de métropole (57%).

La proportion de propriétaires la plus forte concerne les couples sans enfant (74%), suivis par les couples avec

La nouvelle méthode de recensement

Jusqu'en 1999, l'ensemble des logements et de la population vivant dans ces logements étaient recensés simultanément sur l'ensemble du territoire métropolitain. Depuis 2004, la nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Elle distingue les communes de moins de 10 000 habitants d'une part, recensées une fois tous les 5 ans par roulement, et les communes de plus

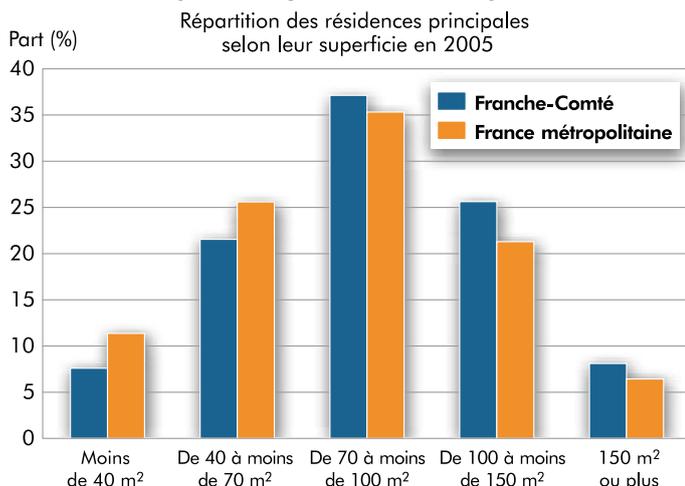
de 10 000 habitants d'autre part, pour lesquelles un échantillon d'adresses regroupant environ 8% de la population est recensé chaque année.

L'analyse porte sur le seul champ de la population des ménages, la collecte concernant les communautés étant encore trop partielle. Cette analyse est basée sur les enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, soit une situation estimée au 1^{er} janvier 2005.

Un niveau de formation en hausse

Au cours de cette période, le niveau de formation des Franch-comtois s'est nettement amélioré. En effet, la part des personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études et ne possédant aucun diplôme a reculé de 40,1% en 1999 à 35,2% au 1^{er} janvier 2005. Parallèlement, la part des personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études possédant un diplôme de l'enseignement supérieur est passée de 14,2% à 18,1%. Cette part place la Franche-Comté au 9^e rang des régions de métropole possédant le plus de diplômés du supérieur. Cette part reste cependant inférieure au niveau de la France de province (19,5%), quelle que soit la tranche d'âge considérée. En phase avec son orientation industrielle, la Franche-Comté présente un taux de personnes possédant un CAP ou un BEP supérieur à la moyenne nationale (26,9% contre 24,3% pour la France métropolitaine et 25,7% pour la France de province). La part des Franch-comtois titulaires du baccalauréat est légèrement inférieure à celle de France métropolitaine (13,6% contre 14,9%), de même que celle des titulaires du BEPC (6,2% contre 6,6%). Le niveau de formation évolue avec l'âge. Ainsi, au 1^{er} janvier 2005, 68% des Franch-comtois âgés de 65 ans et plus ne sont titulaires d'aucun diplôme contre seulement 14% chez les 25-34 ans (respectivement 65% et 13% en France de province). Inversement, 35% des Franch-comtois âgés de 25 à 34 ans sont titulaires d'un diplôme du supérieur contre seulement 5% des 65 ans et plus (respectivement 36% et 7% en France de province).

Des logements plus grands en Franche-Comté qu'en moyenne en métropole



Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - exploitation complémentaire

enfants (69%). À l'opposé, les familles monoparentales et les personnes seules sont moins fréquemment propriétaires (respectivement 39% et 43%).

En Franche-Comté, 60% des occupants des résidences principales sont propriétaires. La proportion de propriétaires la plus forte concerne les couples sans enfant (74%),

suivis par les couples avec enfants (69%). À l'opposé, les familles monoparentales et les personnes seules sont moins fréquemment propriétaires (respectivement 39% et 43%).

Être propriétaire est souvent synonyme de stabilité dans le logement. Ainsi, en Franche-Comté, les ménages propriétaires sont en moyenne instal-

lés dans leur logement depuis près de 21 ans. L'ancienneté d'emménagement se réduit à 7 ans et demi pour les ménages en location. Pour les 3% des ménages franch-comtois logés gratuitement, l'ancienneté d'emménagement est supérieure à 15 ans. En France métropolitaine, les ménages propriétaires sont installés en moyenne depuis 19 ans et 2 mois contre 8 ans et 4 mois pour ceux en location. Cette ancienneté plus forte dans la région est à mettre en relation avec sa faible attractivité. En effet, parmi les régions dont l'ancienneté d'occupation est la plus faible, on retrouve les régions en forte croissance démographique comme le Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec respectivement 17 et deux mois et 18 ans pour les ménages propriétaires. ■

Florence BRULEY

Ménage : un ménage est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté.

Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne. Lorsqu'un ménage est constitué de plusieurs familles, de plusieurs personnes isolées ou de personnes isolées et de famille, on parle de ménage complexe. La population des ménages n'inclut pas les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marinières et les sans-abri) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention, ...).

Famille : une famille est définie comme un ensemble de personnes appartenant au même ménage et formé, soit d'un couple, avec ou sans enfant(s), soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfant(s) (on parle alors de famille monoparentale).

Un couple est, par convention, formé d'un homme et d'une femme qui cohabitent dans le même logement, qu'ils soient mariés ou non.

Un couple avec enfant(s) est un couple qui abrite dans son logement un ou plusieurs enfants d'au moins un des conjoints.

Pour être comptabilisé comme enfant, un individu doit être célibataire et vivre, sans conjoint ni enfant, dans le même ménage qu'au moins un de ses parents. En cas de résidence alternée, l'enfant est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le jour où il a été recensé. Depuis 1990, il n'y a plus de limite d'âge pour être considéré comme tel au sens du recensement. Cependant, dans la présente publication, on se limite par convention aux familles avec enfants de moins de 25 ans.

Âge : l'âge pris en compte est celui atteint à la date du recensement.

Diplôme : est considéré ici le dernier diplôme obtenu par l'ensemble des personnes de la population des ménages âgées de 14 ans ou plus et qui ne sont pas inscrites dans un établissement d'enseignement (donc ayant terminé leurs études).